



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 16 février 2015**

L'an deux mil quinze, le lundi 16 février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

**Présents :** Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Desperelle, M. Langer, M. Guinard, Mlle Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, M. Martinez, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Barbotin, Mme Gouardo, M. Buisson.

**Secrétaire de séance :** Mlle Caro

**Absents excusés représentés :**

M. Le Gallo avait donné pouvoir à M. Vivet  
M. Pichon avait donné pouvoir à Mme Martin  
Mme Roche avait donné pouvoir à Mme Puissesseau  
Mme Le Berre avait donné pouvoir à Mme Beaupuis

Le procès verbal de la séance du 19 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 22 janvier 2015 à 20h30 : Conseil Communautaire à Meung-sur-Loire portant notamment sur le débat d'orientations budgétaires, la signature d'un nouveau contrat pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif, la confirmation du montant du fonds de concours alloué dans le cadre des travaux sur le réseau d'eaux pluviales de Rozières-en-Beauce, la signature d'une convention avec les Communautés de Communes du Canton de Beaugency et du Val d'Ardoux pour l'organisation d'une conférence-débat sur la petite enfance et l'instruction mutualisée du droit des sols ;

Le 24 janvier 2015 à 16h00 : Remise des Prix - Concours des Décorations de Noël (Comités de Quartier) ;

Le 26 janvier 2015 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le débat d'orientations budgétaires, sur une demande d'aide sociale légale et sur des demandes d'aides financières ;

**Ville de Meung-sur-Loire**

32 rue du Général de Gaulle  
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :  
(0)238 469 494

Télécopie :  
(0) 238 447 667

E-mail :  
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :  
www.meung-sur-loire.com

Le 26 janvier 2015 à 18h30 : Commission Conjointe « Foires et Marchés/Animation/Cérémonies », « Ecoles/Sport », « Promotion culturelle et patrimoniale », « Vie Associative/Jumelage » portant sur l'examen des dossiers de subvention 2015 ;

Le 28 janvier 2015 à 17h00 : Commission « Bâtiment/Accessibilité » portant sur l'agenda d'accessibilité programmée ;

Le 28 janvier 2015 à 17h30 : Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées portant sur le principe de fonctionnement de la commission et sur l'agenda d'accessibilité programmée pour les ERP, ainsi que le bilan 2014 ;

Le 3 février 2015 à 19h00 : Commission « Communication/Vie des Quartiers » portant sur le choix des nouveaux prestataires pour la création et la mise en page des supports de communication de la Ville ;

Le 4 février 2015 à 19h00 : Commission « Identité de la Ville » portant sur le projet de rassemblement de véhicules d'exception (2-3 mai) et le projet de radeaux en Loire ;

Le 5 février 2015 à 19h00 : Réunion du groupe inter-quartier portant sur l'établissement du planning des manifestations des comités de quartiers ;

Le 9 février 2015 à 18h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 16 février 2015 ;

Le 12 février 2015 à 20h30 : Commission Conjointe « Promotion culturelle et patrimoniale » et « Communication/Vie des quartiers », afin de préparer le guide culturel printemps/été 2015 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

### **Compte-rendu des décisions du Maire.**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 15 décembre 2014.

### **Fixation du taux des taxes directes locales.**

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée maintient les taux d'imposition des taxes directes locales applicables, pour l'année 2015, comme suit :

➤	Taxe d'habitation :	20,63 %
➤	Taxe foncière bâtie :	25,34 %
➤	Taxe foncière non bâtie :	48,45 %

### **Fixation du prix de l'eau.**

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée décide de maintenir le prix du m<sup>3</sup> d'eau à 0,80 € H.T., à compter de l'année 2015.

### **Fixation du prix de la redevance d'assainissement.**

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée décide de maintenir le prix de la redevance d'assainissement à 1,33 € H.T., à compter de l'année 2015.

### **Approbation des crédits scolaires pour l'année 2015.**

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le montant des crédits scolaires alloués aux écoles maternelles et élémentaires publiques magdunoises, pour l'année 2015, tant en matière de fonctionnement que d'investissement, ainsi que pour les crédits de Noël.

### **Vote des subventions 2015 aux associations et au C.C.A.S.**

A l'unanimité, l'Assemblée (les Elus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote chacun en ce qui les concerne), procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2015. Les domaines concernés sont notamment le sport, l'aide sociale, le scolaire, l'environnement, la culture, l'animation, les jumelages et les associations diverses. A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la subvention au profit du C.C.A.S.

### **Participation de la Commune au fonctionnement de l'Ecole Privée Saint-Jean.**

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée décide de maintenir le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole Saint-Jean à 480 €, au titre de l'année scolaire 2014/2015, pour ce qui concerne l'accueil des enfants magdunois fréquentant cet établissement.

### **Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2014.**

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2014 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du budget primitif 2015.

### **Vote du budget primitif 2015 (Commune, Services de l'Eau et de l'Assainissement, Z.A.C. des Tertres).**

#### **Budget principal de la Commune :**

Par 23 voix pour et 6 voix contre, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2015 comme suit :

#### **Budget principal :**

Fonctionnement : dépenses / recettes : 8 345 564,00 €

Investissement : dépenses / recettes : 2 992 270,08 €

#### **Budget du Service de l'Eau :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2015 comme suit :

Budget du service de l'eau :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 581 116,77 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 409 676,11 €

**Budget du Service de l'Assainissement :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2015 comme suit :

Budget du service assainissement :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 989 703,73 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 812 371,25 €

**Budget de la Z.A.C. des Tertres :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z.A.C. des Tertres pour l'exercice 2015 comme suit :

Budget de la Z. A. C. des Tertres : (vote en suréquilibre de la section d'investissement)

Fonctionnement : dépenses / recettes : 7 946 590,43 €

Investissement : dépenses : 8 168 590,43 €

Recettes : 8 207 333,40 €

**Programme d'investissement 2015 : demandes de subvention auprès de diverses administrations.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire :

- à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès des services de l'Etat, de Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, de Messieurs les Député et Sénateur au titre de leur réserve parlementaire, et de diverses autres organismes le cas échéant, dans le cadre du programme de travaux et d'équipement prévus pour 2015,
- à déposer en temps voulu les dossiers afférents,
- à solliciter les autorisations de préfinancement de ces opérations si nécessaire.

**Signature du Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017 avec la Communauté de Communes du Val des Mauves, les Communes de Chaingy, de Huisseau-sur-Mauves, de Saint-Ay et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer un nouveau Contrat Enfance Jeunesse entre la Commune de Meung-sur-Loire, la Communauté de Communes du Val des Mauves, les Communes de Chaingy, de Huisseau-sur-Mauves, de Saint-Ay et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret, pour une durée de 4 ans.

**Questions et Communications diverses.**

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 26 février 2015 à 14h30 : Commission électorale

Le 26 février 2015 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la région de Meung-sur-Loire/Beaugency (DOB) puis à 18h30 pour le vote du budget primitif

Le 26 février 2015 à 20h30 : Conseil Communautaire à Saint-Ay

Le 2 mars 2015 à 18h00 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire (DOB) puis à 18h15 pour le vote du budget primitif

Le 2 mars 2015 à 18h45 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents (DOB) puis à 19h00 pour le vote du budget primitif

Le 21 mars 2015 à 10h30 : Carnaval sur le thème du cirque

Les 22 mars 2015 : Elections Départementales, avec un 2<sup>ème</sup> tour possible le 29 mars

Le 26 mars 2015 à 20h30 : Avant-première du film tourné par le local les Amis

Madame le Maire fait le point sur l'évolution des travaux, et notamment ceux concernant :

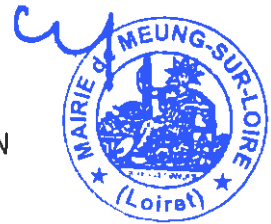
- la démolition du silo,
- la réfection de la voirie en centre-ville.

Meung-sur-Loire, le 23 février 2015

Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 24/2/15